# REULLE D'AVIS DE NEUCHATEL

# ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

# Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

#### Prix de l'abonnement:

Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—

» expéd. franco par la poste » 7»—

Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50

» par la poste, franco » 4»—

On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, nº3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

#### Prix des annonces:

Pour 2 insertions, de 1 à 4 lignes, 50 centimes.

" " de 5 à 7 " 75 "

" " de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.

Pour 3 insertions, de 1 à 4 lignes, 75 centimes.

" " de 5 à 7 " 1 franc.

" " de 8 lig. et plus, 15 c. la lig. Tout envoi doit être affranchi.

Secondary Second	en degré	CILL L		Baromètre en millim. réduit à 0.  Midi. 730,3 724,1	1.0 Eau tombée 1.0 d's les 24 h. en millim.	Calme. Id. Bise.	Nuageux. Id. Clair.	LIMNIMT. en mèt, 2,160 2,170 2,205	Temper. du 10'2 11 LAC
--	----------	--------	--	---	---	------------------	---------------------	--	------------------------------

#### EXTRAIT

#### DE LA FEUILLE OFFICIELLE du jeudi 23 mai 1861.

Avis aux souscripteurs à la Caisse nationale de prévoyance à Berne.

1. Les souscripteurs à la Caisse nationale de prévoyance à Berne, domiciliés dans le canton de Neuchâtel, sont prévenus qu'ils peuvent se présenter du 3 au 40 juin prochain à la Préfecture de leur district respectif pour toucher le solde en capital et intérêt qui leur est redu tant pour retenues exercées sur des paiements antérieurs que pour leur quote-part aux fonds des souscripteurs. Les souscripteurs devront se présenter en

personne à la Préfecture pour donner quittance, ou à défaut par des personnes connues des présets et porteuses de procurations en bonne

Les héritiers des souscripteurs justifieront de leur qualité par une déclaration du Conseiller de Préfecture de leur localité.

Enfin, les greffiers que cela concerne, donneront quittance des sommes touchées au nom des créanciers de souscripteurs dont la faillite serait encore ouverte du 5 au 10 juin prochain. Neuchâtel, 25 mai 1861.

#### FAILLITES.

2. Le tribunal civil du district du Locle a révoqué la faillite du citoyen Frédéric Schutz, faiseur de secrets demeurant au Locle, faillite qui avait été prononcée par le dit tribunal dans sa séance du 7 décembre 1860.

5 Le tribunal civil du Locle a prononcé la faillite du citoyen Alexandre Maillard, qui était maître de musique aux Ponts, d'où il est parti en laissant ses affaires en désordre, et a renvoyé cette faillite au juge de paix des Ponts. En conséquence, le juge de paix invite les créanciers du dit Alexandre Maillard: 1º A faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe de la justice de paix, depuis le vendredi 24 mai courant au samedi 22 juin 1861, inclusivement à 5 heures du soir, moment où les inscriptions seront closes; 20 A se rencontrer à l'hôtel de commune des Ponts, salle de la justice de paix, le samedi 29 juin 1861, à 9 heures du matin pour assister à la liquidation.

#### TUTELLES ET CURATELLES.

4. A la demande du citoven Frédéric, fils de feu Isaac Jeanneret, domicilié à la Chaux-du-Milieu, la justice de paix des Ponts dans son audience du 25 janvier 1861, lui a nommé un curateur en la personne du citoyen Louis Con-

vert, greffier, aux Ponts.

5. A la demande du citoyen Charles-Frédéric Bourquin, domicilié à Cormondrèche, la justice de paix dans son audience du 26 avril dernier, lui a nommé et établi un curateur en la personne du citoyen David-Louis Droz, pro-

priétaire, domicilié au dit lieu.

6. A la demande du citoyen Henri-Louis Fornachon, boulanger à Boudry, la justice de paix de ce cercle dans son audience du 14 mai 1861, a nommé tuteur adhoc aux quatre enfants du prénommé, lesquels sont : Louis-Henri, Oscar, Arnold et Eugène, leur oncle maternel le citoyen David Benguerel, domicilié à Fontai-

Fin de l'extrait de la feuille officielle

#### IMMEUBLES A VENDRE

7. Une maison située près de Marin, dans une jolie exposition, est à vendre ou à louer. Elle se compose de 15 chambres, de deux remises et d'une écurie. Un jardin et un verger contenant une centaine d'arbres fruitiers en plein rapport joûtent le dit immeuble et en font partie. On pourrait au besoin établir au plainpied de cette maison un atelier pour horloger, utilisant l'étage supérieur comme demeure.

Une seconde maison non loin de la première est aussi à vendre; elle a comme dépendances un verger et près d'une surface de 44/2 poses. S'adr. à Constant Verdan, à Neuchâtel, ou à M. A. Junier, notaire, à Saint-Blaise.

# Belle maison à vendre.

8. Le samedi 1er juin 1861, à 4 heures après-midi, en l'étude de M. Gaberel, notaire, rue du Coq-d'Inde, nº 18, les enfants de feu M. Charles-Henri Junod-Schulthess, en son vivant conseiller d'état et inspecteur des ponts et chaussées, exposeront en vente par enchères publiques la maison qu'ils possèdent rue du Musée, nº 7, comprenant, caves et trois étages, formant trois jolis logements, avec deux magasins, deux terrasses, une galerie ou balcon, un jardin ou cour intérieure, fermé d'une grille et puits dans la cour; cette maison construite depuis 24 ans, est limitée au nord par la rue du Musée, à l'est par M. le colonel de Bosset, au midi par le quai du collége et à l'ouest par la

Pour visiter cet immeuble, s'adresser au rez-de-chaussée, et pour les conditions de la vente, au notaire Gaberel.

9. Dans une magnifique situation, près de la gare de Neuchâtel, à vendre un vaste terrain en amphithéâtre, pouvant également bien être utilisé pour des constructions d'agrément ou de rapport. Pour voir le plan, modifiable au gré des demandeurs, et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser au notaire Ch.-U. Junier, à Neuchâtel. Des facilités pourront être accordées aux acquéreurs.

10. A vendre une vigne et verger planté d'arbres fruitiers, avec cabinet sus-assis, situés à Fahy près la gare du chemin de fer, d'une contenance de 4 ouvriers  ${}^{5}/_{h}$  ancienne mesure, limités d'uberre par le chemin des Fahys, de vent par l'hoirie Inaebenit, de joran par le bois de l'hôpital et de bise par M. Ed. de Pury-Marval. S'adr. au notaire Bachelin, à Neuchâtel.

# Hôtel à vendre à Colombier.

près Neuchâtel.

11. Le jeudi 6 juin, à 3 heures après-midi, on exposera en vente par voie de minute, en l'étude du notaire Bachelin à Neuchâtel, l'immeuble appelé **Hôtel du Cheval Blanc**, situé à l'entrée du village de Colombier, côté de vent. Cet immeuble consiste en une maison renfermant hôtel et boulangerie, ayant rez-de-chaus-

sée, deux étages et dépendances, plus un pent bâtiment ayant deux logements, et un autre bâtiment renfermant écurie et fenil, enfin en un grand jardin potager attenant à la maison et garni d'arbres fruitiers. Cet immeuble pourrait recevoir une autre destination que celle d'hôtel, et être utilisé avantageusement pour un atelier ou une industrie quelconque,

S'adr. pour voir l'immeuble au tenancier ac-tuel M. Mentha, et pour les conditions de la vente au notaire dépositaire de la minute.

12. A vendre, une jolie petite propriété si-tuée à 5 minutes de la ville de Neuchatel, consistant en une maison ayant cave, rez-de chaussée et un étage, (logement composé de 7 pièces et dépendances dans un état de propreté par-fait); un petit bâtiment renfermant buanderie, un autre petit bâtiment renfermant écurie et fenil, et un jardin garni d'arbres fruitiers, le tout d'une contenance d'environ deux ouvriers (ancienne mesure). Cette propriété est agréable-ment située au-dessus de la ville de Neuchâtel; jouit d'une vue très-étendue sur le lac et on y jouit d'une vue très-étendue sur le lac et les Alpes. Les conditions de la vente sont favo-rables. S'adresser au notaire Bachelin à Neuchâtel.

#### Vente d'immeubles à Boudevilliers

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le soussigné vendra par voie de minute ou d'enchères l'immemble qu'il possède au centre du village de Boudevilliers; cet immeuble remis complétement à neuf, jouissant d'une vue très-étendue, situé au bord de la-route de Neuchâtel à la Chaux-de Fonds, peut par son agréable situation, servir à un commerce ou à un débit de vin. Il renferme un magasin bien éclairé par un grand vitrage neuf, une grande cave contiguë, avec une entrée sur la route, un caveau, cuisine, deux chambres vernies et à poêle chauffant les deux pièces, au premier Un galetas bien éclairé, deux chambres hautes facile à transformer en un appartement; plus un

La minute de vente est déposée dans l'auberge du citoyen Jean von Känel, à Boudevilliers, où les amateurs pourront prendre connaissance des conditions de vente qui sont favorables, et renchérir l'immeuble dès à présent jusqu'au 4er juin prochain, jour où les enchè-res seront closes de 7 à 10 heures du soir S'adr. pour voir l'immeuble à Alphonse Loup, propriétaire au dit lieu.

#### VENTES PAR VOIE D'ENCHERES.

14. La direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques sous les conditions qui se-ront préalablement lues, le vendredi 51 mai 1861, dès les 8 heures du matin, les bois ciaprès désignés, dans la forêt du Chanet du Vauseyon:

25 billons sapin, pin et hêtre,

12 pièces de merrain,

tas perches sapin,

120 toises nouvelles, sapin et hêtre. 8000 fagots mêlés. Le rendez-vous est à l'entrée de la forêt.

Neuchâtel, le 18 mai 1861.

Direction des forêts et domaines.

#### A VENDRE.

15 A vendre, environ trois toises de foin de montagne; s'adr à D.-H. Vauchez-Maccabez, à Cormondrèche. Le même offre à vendre les deux trains d'un gros char ferré très-solidement, qui conviendrait pour voiturer de la pierre ou autres matériaux pesants.

ATTENTION. - Les personnes qui désirent avoir du petit gravier pour jardin et petite groise, peuvent s'adresser au bureau d'avis, qui indiquera.

17. On offre à vendre à bon compte un potager en fer, presque neuf, avec tous ses accessoires. S'adr au bureau de cette feuille.

18. De rencontre, un petit fourneau en catelles, avec cavette et tuyaux, et une cheminée à la Désarnod, les deux objets en bon état. Chez M Morthier, ancien pasteur à Corcelles.

19 En liquidation, quelques chapeaux de l'année passée, garnis blanc et gris, pour dames, que l'on cédera à bas prix. S'adr. rue des Bercles, nº 12.

#### Eau de St-Moritz.

Nouvel envoi,

Par caisse originale de 30 bouteilles et au détail, chez E. Jordan, pharmacien, à Neuchâ-

21. Dimanche prochain, 26 mai on vendra de la bière double chez M. Russ, à Fahy, derrière le Mail.

#### COUVERTURES DE BATIMENTS. ARDOISES DU VALAIS.

#### Salvan — Vernayaz — Dorénaz.

22. Ces ardoises, de qualité supérieure, ne renfermant aucun principe calcaire, sont composées de schistes grantiques et sont inaltéra-bles aux variations de l'atmosphère. Elles résistent aussi bien au gel qu'à la pluie et au so-

Des anciennes églises et des couvents dans le canton du Valais, ont des couvertures d'ar-doises durant depuis des siècles. S'adr. à MM. Buffat et Comp., à Bex, qui continuent à fournir de parcilles ardoises de di-

verses grandeurs à des prix modérés, garantissant la durée des couvertures.

25. A vendre, une grande et forte porte cochère mesurant environ 10 pieds anciens de haut sur environ 10 de largeur; elle renferme une porte d'entrée ordinaire d'environ  $7^4/_{\mu}$  pieds anciens de haut sur  $3^{1}/_{2}$  de large, avec une grande serrure. La porte est pourvue d'un toit formé par une large poutre en chêne couverte de fer-blanc et d'une solide et lourde fermente, elle a de plus 2 bouteroues. S'adr au faubourg nº 12, 5<sup>me</sup> étage.

24. M Sormani, Dominique, venant de recevoir un nouvel envoi de véritables saucissons de Bologne qu'il vendra en gros ou au détail, à un prix modéré, prévient le public que son dépôt est actuellement au magasin d'épicerie, L' Delay, rue du Seyon, maison Naguel.

25. F. Montandon, rue du Château, ancien magasin de M. Péters, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir toutes espèces marchandises concernant l'épicerie, telles qu'un beau choix de cafés, saindoux toute pre-mière qualité, pruneaux de Bâle, etc. Le tout à des prix très-réduits. Il espère mériter la confiance par la bonne qualité de ses marchandi-

#### Pressoirs à vin.

A vendre, à la fabrique de Cortaillod, des pressoirs à engrenage, nouveau modèle. On transforme également les pressoirs à vis en fer fixe. S'adresser à MM. Vaucher-DuPasquier et

# REMARQUE.

27. Mademoiselle Constance Du-Bois, place du Gymnase, fait savoir que dès le 15 courant, elle occupera seule le magasin de M. Jeanneret-Oehl. En même temps, elle rappelle que ses assortiments de chaussures pour messieurs, dames, enfants, ainsi que pour militaires, ses cravates pour messieurs et nœuds pour dames, gants, cotons blancs et en couleur, laines, et ses articles de mercerie, sont au complet. Elle se recommande toujours tout particulièrement aux personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

A vendre une berce ou petit lit d'enfant, en noyer, encore en bon état. S'adresser au faubourg du lac, nº 25, 2me étage.

29. A vendre, au 5me étage du nº 1, rue de la Place-d'Armes, entrée du côté de bise, divers meubles à-peu-près neufs, parfaitement soignés et à prix réduits, tels que : bureau, lit, tables, canapés à caisse, glace, tableaux et autres objets. De plus, une certaine quantité vieille eau-de-cerises, 1<sup>re</sup> qualité.

50. A vendre, à un prix avantageux, une calèche à 4 places, solidement établie, et en bon état. S'adr. à Henri Sennwald, voiturier, rue du Bassin, 8.

51. A vendre l'armement complet d'un sol-dat d'infanterie, bien conservé. S'adr. au bureau d'avis.

52. La direction des forêts de la Commune de Neuchâtel, peut disposer dans ce moment de quelques toises de pin ancienne mesure, au prix de 32 francs. S'adr. à M. Louis Coulon.

33. En dépôt, chez François Berthoud, pompes à incendie et arrosage, montées sur train à 4 roues, brouettes et portatives, depuis 60 fr. et au-dessus.

# HABILLEMENTS pour HOMMES et ENFANTS, Confectionnés et sur mesure.

GRAND'RUE, nº 6.

Moïse Blum a l'honneur d'informer le public et particulièrement ses pratiques, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de confections pour hommes et enfants, sortant des premières fabriques de France et d'Allemagne, haute nouveauté et à des prix très modiques.

## HABILLEMENT COMPLET DEPUIS 7 FR.

Un assortiment de caoutchoucs, robes de chambre, flanelle de santé, chemises, cols et cravates. Confection pour dames et fillettes.

#### Librairie Leuthold.

Allgemeine Baukunde des Ingenieurs, von M Becker, mit einem Atlas von 25 gra-

Der Brückenbau in seinem ganzen Umfange, von M. Becker, mit einem Atlas von 32 gravirten Tafeln.

Der Strassen-und Eisenbahnbau in seinem ganzen Umfange, von M. Becker, mit einem Altas von 31 gravirten Tafeln.

Les filles de Jephté, par Achard. Aug. Pidou, un magistrat suisse par Vul-

Les grandes inventions angiennes et modernes dans les sciences, l'industrie et les arts, illustré par L. Figuier.

Dictionnaire universel des contemporains, contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers, par G. Vassereau.

Dictionnaire des Synonymes de la langue française, par Lafaye.

Ces deux dictionnaires paraissent tous les 8 jours, en livraisons de 50 cent.

56. S. Geissler, jardinier-fleuriste, à Colombier, prévient l'honorable public et principalement ses clients, qu'il offre un beau choix de plantes de serre, et pour garniture de massifs, telles que: géraniums écarlate et odier, verveines, véronicas, pétunias à grandes fleurs, dernières nouveautés, une belle collection de cynéraires, azalea indica, rododendrons, rosiers francs de pied, plantons de fleurs annuelles par collec-tion, variétés indiquées, encore de très-beaux dahlias, et quantité d'autres plantes dont le détail serait trop long, le tout à des prix modiques. Les commandes par lettres sont ponctuellement exécutées.

37. On offre à vendre une petite voiture de jardin et chambre, pour promener les enfants, et des chaises en noyer. S'adr. à M. Aurèle Perret, successeur de David Schelhaas, place Pury.

38 A vendre au Villaret sur Colombier, des ruches et capots pour les abeilles.

#### Limonade gazeuse.

Eau de Soude et eau de Seltz en bouteilles et demi-bouteilles, comme les années précé-dentes, à des prix très-avantageux. Chez E. Jordan, pharmacien, à Neuchâtel.

# Eau de Vichy

des trois sources : Grande grille, Hauterive et Hôpital, chez E. Jordan, pharmacien, à Neu-

41. A vendre, un fort char à brancard, essieux en fer, enrayure mécanique, chaîne et sabot, le tout en bon état, que l'on cédera à bas prix faute d'emploi. S'adr. à Ch.-L. Petitpierre, aux bains de l'Evole.

42 A vendre, faute de place, un grand buffet en sapin verni couleur noyer, ayant trèspeu servi, 2 tables en noyer et un bois-de-lit en sapin. S'adr. à Samuel Loup, ferblantier, Grand'rue nº 9.

43. M. J.·L. Wittnauer, au Prébarreau, se propose de mettre en perce aussitôt qu'il aura assez de souscripteurs, un laigre excellent vin blanc 57, qu'il détaillera par bosses, brandes et bolers, et même mettra en bouteille au laigre, au prix de fr. 4»05 le pot; il a également du blanc et rouge nouveau, pur crû de la ville, et des vins en bouteilles des années 57, 58 et 59.

### Magasin de Mad. Reinhard,

rue de l'Hôpital.

Recu nouvellement un joli choix de ceintures pour dames, rubans pour robes et chapeaux; mitaines, gants de peau, soie et fil d'Ecosse, corsets de Paris, chaussures d'été, bas et chaussons, assortiment d'objets tricotés pour petits enfants, filets en perles et en chenilles, cols, voilettes et fichus; cabas, sacs de voyage; ta-batières, portefeuilles, porte-monnaie. Mad. Reinhard est toujours bien assortie en parfumerie et jouets d'enfant.

45. On offre à vendre, de gré à gré, divers meubles, tels que canapés, chaises, fauteuils, tables, etc., plus de la literie. S'adr. au 2me étage de la maison de M. le capitaine Breguet, rue de l'Hôpital, nº 19.

#### ON DEMANDE A ACHETER.

46. On demande à acheter d'occasion, un ou deux stores encore en bon état. S'adr. au bureau d'avis.

#### A LOUER.

47. On offre à louer à Malvilliers, de snite ou pour la St-Jean ou la St-Martin, un joli lo-gement au plain-pied, soleil levant. S'adr. à François Stadelmann, à Malvilliers

48. A louer, pour le 1er juin, une chambre meublée. S'adr. nº 7, maison Neuve, entrée du côté de bise

49. A louer, pour la St-Jean, une grande chambre non meublée, située très-agréable-ment. S'adr. au bureau d'avis.

50. A louer, dès-maintenant ou pour la St-Jean, un appartement situé à 12 minutes de la ville, se composant de 4 chambres, cuisine, et les dépendances nécessaires. S'adr. au bureau d'avis.

51. La Commune de Coffrane offre à louer, pour la St-Jean, soit le 24 juin prochain, sa forge nouvellement bâtie et avantageusement placée dans le village. En conséquence, les amateurs sont invités à se rencontrer dans la maison de Commune du dit lieu, le samedi premier jour du dit mois, dès les 2 heures de l'après-midi, jour fixé par le conseil administratif pour la remise à bail de la dite forge.

Coffrane, le 17 mai 1861. Au nom du conseil administratif.

> Le secrétaire, Ernest Magnin.

52. A louer de suite, pour messieurs, 2 jo-lies chambres meublées. S'adr. faubourg nº 15.

53. A louer, pour le 1<sup>er</sup> juin, une chambre meublée, à une personne seule et tranquille. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

54. A louer, pour la St-Jean, un logement, composé de quatre chambres et les dépendances. S'adr. au nº 19, route de Serrières, à côté de la possession de M. Perrier.

55. A louer, de suite, une jolie chambre meublée, avec la pension si on le désire. S'a-dresser rue de l'Industrie, n° 3, au 2me, chez M. Zorn.

#### FEUILLETON.

# LE CAPITAINE FITZMOOR

#### UNE RÉVOLTE DE CIPAYES DANS L'INDE.

En 1857, époque à laquelle se passaient les faits que nous racontons, le neuvième régiment d'infanterie indigène tenait garnison dans la ville de Mysore. Le colonel étant absent, comme il l'est souvent dans l'armée anglaise, ces cipayes avaient pour chef réel le lieutenant-colonel Mac-Slane. Il demeurait dans une grande et belle maison à dix minutes tout au plus de la ville.

C'était un brave militaire, têtu comme un Écossais, très violent, mais franc et loyal. Le scherry, le porto, le claret et le rhum avaient de grands charmes pour lui ; la chasse et la guerre encore plus.

Veuf depuis quatorze ans, ce digne officier avait concentré toutes ses affections sur sa fille unique, la belle Wilhelmina. Dans toute la présidence de Madras, on ne la connaissait que sous ce nom. C'était vraiment une des plus jolies personnes de toute la contrée.

Il fallait bien que cette jeune fille eût un admirable naturel et un bien bon cœur pour avoir résisté à l'éducation qu'elle avait reçue. Son père l'avait élevée comme un garçon.

Si on eût laissé faire le brave officier, il eût appris à sa fille à fumer et à faire des armes.

Par bonheur, mistress Cavendish, la sœur du colonel, était venue passer quelques mois auprès de la jeune fille. Avant de repartir pour Agra où résidait alors son mari, elle avait installé près de Wilhelmina la veuve d'un lieutenant irlandais. Cette dernière, mistress Fanny Higgins, était une bonne créature, dont les quarante ans, le veuvage et les autres malheurs n'avaient altéré ni la santé, ni la sensibilité, ni l'appétit. Elle avait des couleurs comme un squire du Warwickshire, et ses deux larges pieds supportaient vaillamment un poids de plus de quatre-vingts kilogrammes. Toujours prête à s'attendrir sur la moindre infortune de son prochain, le récit du plus léger malheur la faisait sangloter au milieu d'un grand dîner, sans qu'elle en perdit un coup de dent. Plus d'une fois, on avait vu la digne femme, tenant son mouchoir de la main gauche et sa fourchette de la main droite, se servir aussi consciencieusement de l'un que de l'autre. Son bon cœur et sa profonde affection pour Wilhelmina faisait oublier

Quoique un peu fantasque et légèrement railleuse, Wilhelmina se montrait bienveillante pour tout le monde; mais, si elle ne repoussait aucun aspirant, il faut bien dire qu'elle n'en préférait aucun d'une manière particulière.

Depuis un certain temps, néanmoins, quelques observateurs prétendaient, à tort ou à raison, que les yeux de la jeune fille se reposaient avec une certaine complaisance sur un beau

lieutenant de cipayes, nommé sir George Thompson. Fils d'un officier supérieur, membre du conseil suprême, ce jeune homme avait devant lui un superbe avenir. En arrivant à Mysore, il s'était promis de demander promptement un congé. La vue de miss Mac-Slane et quelques soirées passées avec la jeune fille n'avait pas tardé à modifier complétement les projets de Thompson. Voyant désormais tout en rose, il n'eût pas changé le séjour de Mysore pour celui de Madras et même de Calcutta.

Huit jours après l'entrevue de Gopaul et du chef des Dacoïts, une compagnie de cipayes se trouvait réunie devant la maison du lieutenant-colonel Mac-Slane.

Assis à l'entrée du vestibule sur les bras du palanquin qu'ils allaient porter à tour de rôle, huit bearers (porteurs) conservaient une immobilité de statue.

De l'autre côté de la cour, un cocher hindou se pavanait sur le siége d'un palanquin-carriage (voiture à quatre roues dont la caisse ressemble à celle du palanquin) attelé de deux vigoureux chevaux des hauts (on désigne ainsi la partie septentrionale de l'Indoustan). Devant l'attelage, se tenait un palefrenier, armé d'un bambou et d'un chasse-mouches. Sous un grand hangar couvert, formé d'un toit soutenu par des piliers et fermé d'un seul côté, des mussalchis (porteurs de torches), et autres domestiques, au nombre d'une vingtaine causaient à voix basse, les yeux toujours fixés sur le perron. Tout ce monde de serviteurs faisait partie de la suite de Mac-Slane.

- 56. A louer, an haut du village d'Hauterive, un logement composé de trois chambres, cabinets, cuisine et dépendance, avec un jardin garni d'arbres fruitiers. S'adr. nº 16, rue du Coq-d'Inde.
- 57. La Commune de Neuchâtel a à louer, p' la St-Jean, les locaux qu'elle possède rue du Château et qui jusqu'ici ont été occupés comme ateliers par Claude Monney et H. Decreuse.

Déposer les demandes jusqu'à fin courant, au bureau des finances de la Commune.

- 58. A louer de jolies chambres meublées, avec pension: S'adr. maison Neuve, appartement nº 6, entrée du côté de bise.
- 59. A louer, un magasin, avec arrière-magasin, rue du Temple-neuf nº 24. S'adresser chez M. Bloch, au rez-de-chaussée.

#### ON DEMANDE A LOUER.

- 60. On demande à louer, de suite ou pour la St-Jean, en ville ou à la campagne, une boulangerie ou une auberge avantageusement connue; on peut fournir de bonnes références. Le bureau de cette feuille est chargé d'indiquer.
- 61. On demande à louer pour la St-Jean, un petit magasin, un cabinet et une cuisine, dans la ville de Neuchâtel. S'adr. au bureau de cette feuille.
- 62. Pour une dame convalescente, on demande à louer, le plus près possible de la ville, une petite chambre meublée, située au soleil levant. S'adr. au bureau d'avis.

#### OFFRES DE SERVICES.

- 63. Un jeune homme intelligent demande à être employé comme aide ou comme domestique, soit dans une maison de commerce, soit dans une maison particulière; de bons témoignages peuvent être donnés sur sa moralité et sur sa conduite. S'adr. maison Gruet, rue du Château.
- 64. Un domestique vaudois, 28 ans, qui sait bien cultiver la vigne et le jardin, cherche une place de domestique. Il a de bons certificats des maîtres qu'il a servis. Il peut entrer tout de suite ou à la St-Jean. S'adresser au bureau d'avis.
- 65. Un jeune homme du grand-duché de Bade, désirerait entrer dans une famille de la ville ou des environs, chez un instituteur, par exemple, comme pensionnaire et pour apprendre la langue française, dont il connaît déjà les premiers principes. S'adr. au bureau d'avis.

- 66. Une bernoise de 18 ans, appartenant à d'honnêtes parents et parlant un peu le fran-çais, désire se placer pour la St-Jean en qualité de femme de chambre ou pour soigner un petit ménage; elle sait repasser, coudre et raccommoder les bas. S'adr. au bureau d'avis.
- 67. Une jeune fille allemande, parlant passablement le français, très-recommandable, cherche à se placer dès la St-Jean, pour faire un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.
- 68 Une wurtembergeoise, 29 ans, porteuse de bons certificats, bonne cuisinière, aimerait se placer le plus tôt possible; elle accepterait aussi une place pour tout faire; son désir est d'apprendre le français. S'adr. au bureau d'a-
- 69. Une domestique, 28 ans, cherche à se placer de suite comme femme de chambre ou pour tout faire dans un ménage; elle sait faire un bon ordinaire, savonner, repasser, bien coudre, etc. S'adr. au bureau d'avis
- 70. On recommande pour domestique de maison un jeune homme intelligent et actif ayant du service; il pourrait entrer de suite. La rédaction de cette feuille indiquera.
- 71. Une jeune fille qui parle le français et l'allemand, et qui est bien recommandée, désire se placer comme bonne d'enfant ou pour tout faire. S'adr. au bureau d'avis.
- 72 Une jeune fille qui a appris l'état de tailleuse et qui sait coiffer les dames, cherche une place de femme de chambre. Elle a déjà servi en cette qualité, et elle est munie d'excel-lents témoignages. S'adr. au bureau d'avis.
- 73. Un jeune homme qui a du service, désire se placer dans une bonne famille. Il connaît à fond le service d'une maison, et a l'habitude de conduire les chevaux, ainsi que tra-vailler au jardin. Il est muni de bons certificats. S'adr. pour les renseignements, chez S. Gueisler, jardinier-fleuriste, à Colombier.
- 74. Une fille âgée de 19 ans, connaissant le service de femme de chambre, désire se placer de suite ou pour la St-Jean; elle sait le français et l'allemand, et a déjà servi comme sommelière. S'adr. an bureau d'avis.
- 75. Une bonne cuisinière, d'âge mûr, parlant français et allemand, désire se placer dans un hôtel ou dans une bonne maison à la campagne; elle a de bonnes recommandations. S'informer au bureau de cette feuille.
- 76. Une bonne cuisinière demande à se placer dans une bonne maison, de suite ou pour la St-Jean. Elle a de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de cette feuille.

- 77. Une personne ayant de bons certificats, cherche à se placer comme femme de chambre, de suite ou pour la St-Jean; à défaut, elle accepterait des journées pour coudre. S'adr. rue des Epancheurs, nº 9, au 3me étage.
- 78. Un jeune garçon du canton de Vaud, actif et intelligent, qui a déjà servi quelque temps comme sommelier, désirerait se placer comme tel, soit valet de chambre, ou domestique dans une bonne maison; il pourrait entrer de suite. S'adr. au bureau d'avis

#### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

- 79. On demande dans une ville du canton de Vaud, pour tout de suite ou pour la St-Jean, une fille de chambre de la Suisse française, sachant coudre, faire les chambres et repasser. Inutile de se présenter sans de bonnes recom-mandations. S'adr. au bureau de cette feuille.
- 80 On demande pour la St-Jean, une fille d'âge mûr, sachant faire un bon ordinaire et parlant le français. Le bureau d'avis indiquera.
- 81. On demande pour la St-Jean, une jeune fille de 18 à 20 ans de la Suisse française, honnête et bien recommandée, pour aider dans un ménage. S'adr. au bureau d'avis.
- 82. On demande un bon domestique qui sache bien conduire deux chevaux. Stadr. à Henri-André Sennewald. Chez le même, chevaux à deux mains à vendre, rue du Bassin, nº 8.

#### OBJETS PERDUS ou TROUVES.

- 85. La personne qui pourrait avoir les premiers volumes du Lehrbuch der Kirchengeschichte de Gieseler, provenant de la bibliothèque de M. Schouffelberger, est priée d'en donner avis à M. Gruet, rue du Château.
- 84. La bonne d'enfant ou domestique qui est venue jeudi 16 mai dernier, accompagnée de 2 petits garçons, près la maison Montmollin chercher deux chapeaux de paille blancs pour essai, est priée de les rapporter au bureau d'avis, si elle ne veut pas encourir d'autres désa-
- 85. On a perdu, mardi 21, de 8 à 9 h. du matin, à la gare d'Auvernier, un porte-monnaie contenant environ 70 à 80 francs. Le remettre au chef de gare, contre 10 fr. de récompense.
- 86. On a perdu, samedi matin (18 mai), en passant par les rues des Chavannes, de la Grand'rue, du Seyon, près de la poste et du temple neuf, un petit couteau en écaille, à 5 lames, et étant gravé des lettres initiales M. P. La personne qui le rapportera aux Terreaux, maison Perrot-Cuche, aura une bonne récompense.

- 87. On a trouvé, au mois de novembre 1860, Serrières, une carrure de boîte de montre en argent, que l'on peut réclamer au bureau de cette feuille, aux conditions ordinaires.
- 88. Perdu mercredi 15 courant, entre Neuchâtel et Auvernier, deux couvertures en laine. La personne qui les a trouvées est priée de les rapporter chez M. Picco, rue des Moulins, nº 15. On promet 5 francs de récompense.

#### AVIS DIVERS.

89. Plusieurs commis et employés trouveraient une bonne pension, à un prix raisonnable. S'adr. au bureau de cette feuille.

#### Municipalité de Neuchâtel.

90. Le conseil municipal informe les parents ue M. le docteur Cornaz, nommé vaccinateur l'office par le conseil d'état, vaccinera les enfants le mercredi de chaque semaine à 2 heures après-midi, en son domicile faubourg de l'Hô-pital, 8. — Le mercredi 29 mai, il vaccinera à h. au lieu de 2 heures.

Neuchâtel, 20 mai 1861,

Direction de Police.

#### AVIS.

91. Messieurs les souscripteurs pour l'extinction de la dette municipale du Locle, sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi 31 mai courant, à 2 heures après-midi, au temple français du Locle.

Tout souscripteur pourra se faire représenter par procuration, mais le fondé de pouvoirs de-vra lui-même être souscripteur. Un bureau chargé de délivrer à MM. les souscripteurs les cartes d'admissions pour l'assemblée, siégera à l'hôtel de ville du Locle le jeudi 30 mai, de 8 heures du matin à midi, et de 2 heures à 7 heures du soir, et le vendredi 31 mai, de 8 heures du matin à midi.

Ordre du jour de l'assemblée:

Rapport de la commission. Votation sur l'opportunité d'une prolongation du terme de la souscription.

#### Bains d'Yverdon.

Eaux thermales, sulfureuses et alcalines.

E. RUFENACHT, propriétaire.

Ces eaux opèrent chaque saison des cures remarquables. - On trouvera à l'hôtel des bains des chambres confortables et la pension à prix modérés.

93. On recevrait dans une famille honorable, deux ou trois jeunes gens pour la pension et la chambre. S'adr. au bureau d'avis.

Bientôt un mouvement se sit dans l'intérieur de la maison. | cier, et vous connaissez bien peu ce pays pour être au fait des | Sérieusement, comment va-t-il? Plusieurs personnes se montrèrent sur la verandah (sorte de large balcon, ou galerie extérieure) garnie de fleurs et d'ar-

Appuyée sur le bras de sir Thompson, Wilhelmina Mac-Slane jetait un coup d'œil sur les préparatifs du départ, et causait avec le jeune officier. Malgré son amabilité ce dernier paraissait inquiet et-préoccupé. A côté d'eux, le colonel Mac-Slane donnait quelques instructions au soubadhar (1) qui devait commander l'escorte. A ce moment, l'assistant-surgeon (aide-major) s'approcha du colonel et lui dit quelques mots. Le vieil officier fit un geste de contrariété que remarqua Thompson, dont la bonne humeur revint aussitôt.

- Voici un fâcheux contre-temps qui nous arrive, dit Mac-Slane en s'adressant à sa fille. Le capitaine Molly, qui devait commander l'escorte, vient de tomber malade; M. Folstone dit qu'il est incapable de se mettre en route. Tous ses collègues sont absents, excepté M. Shawness qui n'a pas quitté le lit depuis trois mois. Je suis dans un cruel embarras.
- Colonel, dit Thompson en s'avançant, si vous consentiez à me laisser remplacer le capitaine, je vous serais trèsreconnaissant de cette faveur.
- La route est bien dangereuse, murmura le vieil offi-
- (1) Officier indigène ayant rang de capitaine. C'est le grade e plus élevé auquel puisse atteindre un natif: mais le plus ca-able des soubadhars est encore soumis aux ordres du moindre instante aurenées. lieutenant européen.

ruses de ces coquins de Dacoïts.

Le colonel se mit à marcher sur la verandah avec toutes les allures d'un homme indécis et contrarié.

- Ne direz-vous pas un mot en ma faveur? murmura George en s'adressant à Wilhelmina. Je serais si heureux de vous accompagner et de veiller sur vous!

Miss Mac Slane rougit un peu et ne répondit que par une plaisanterie. Un instant après, cependant, elle trouva moyen de se rapprocher de son père et d'appuyer indirectement la demande de Thompson.

- Je ne doute ni de sa bonne volonté ni de sa bravoure, dit le colonel; malheureusement tout cela ne remplace pas l'expérience. Ah! si le brave capitaine Fitzmoor était ici!
  - Oui, mon père; mais puisqu'il n'y est pas.
- Eh! je ne le sais que trop! Enfin, puisqu'il le faut, je vois bien que je vais être obligé de remplacer le nom de Molly par celui de Thompson; mais cela me contrarie excessivement.

Tandis que le colonel rentrait dans l'intérieur de la maison, Wilhelmina s'approcha de Thompson, qui causait avec l'assistant-surgeon.

- Êtes-vous content de nous, Thompson, lui disait en riant le chirurgien.
- Merci, monsieur Folstone, répondit Georges; si jamais je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi, je vous en prie. Remerciez aussi pour moi le capitaine Molly.

- Très bien; mais il fera semblant de garder le lit aujour-

Mais s'interrompant tout à coup:

- Thompson, dit le surgeon, regardez!

Il lui montrait du doigt un cavalier qui descendait, ventre à terre, la côte rapide de Mysore, en se dirigeant vers le bungalow (maison) du colonel. Thompson se frappa le front avec colère.

- Lui!... C'est bien lui! dit-il. Je vais à sa rencontre; c'est le seul moyen...
- Où courez-vons donc? lui demanda Wilhelmina.
- Empêcher qu'on ne m'enlève le bonheur de vous accompagner! répondit-il précipitamment.

Il descendit l'escalier quatre à quatre, s'élança sur son cheval, et partit au galop dans la direction de Mysore.

La jeune fille fit quelques pas sur la verandah. En se penchant sur la balustrade, elle apercut, à un mille à peu près du bungalow, le cavalier que le chirurgien venait de signaler à sir Thompson. 

(A suivre).



- M. G. Luchaire-Chastel-d'Oriocourt informe tous ceux qu'il appartiendra, qu'il entend à partir de ce jour n'être responsable que des dettes contractées par lui personnellement, et qu'il ne reconnaîtra aucun autre engagement pris en son nom par qui que ce soit.

Les personnes qui ont à présenter des comptes antérieurs à la présente publication, sont priées de vouloir bien s'adresser au vice-consulat de France, tous les jours de 11 heures à

Neuchâtel, 24 mai 1861.

Chemin de fer Franco-Suisse. (Gare du Landeron.)

La gare du Landeron (gare nouvelle), sera ouverte, à partir du 1<sup>er</sup> juin 1861, au service des **voyageurs** et des **bagages**, et à partir du 1er juillet 1861, au service des marchandises (grande et petite vitesse), voitures, chevaux et bestiaux.

Le tableau des taxes de cette gare à toutes les autres gares du chemin de fer Franco-Suisse et réciproquement, sera publié dans une affiche spéciale

96. On demande dans un village du vignoble, pour tout de suite, une bonne ouvrière modiste ou lingère, ainsi qu'une apprentie, toutes deux recommandables à tous égards. S'adr. au bureau de cette feuille.

#### Mlle Zélia Pecclet

Arrivant de Paris, vient s'établir à Neuchâtel pour coiffeuse. Elle se recommande à la bonne volonté des dames. S'adr. rue des Epancheurs, nº 3, 1er étage.

#### Théâtre à Neuchâtel.

Lundi le 27 mai 1861.

Quatrième représentation théâtrale, donnée par la Société du Grütli à Neuchâtel, au bénéfice des incendiés de Glaris.

#### Les Suisses en Amérique.

ou ennui après la patrie.

Tableau caractéristique en trois parties, avec chant et accompagnement de musique.

Pour la conclusion;

# LE RETOUR DE JEAN,

ou les amants malheureux.

Vaudeville en deux actes.

On commencera à 8 heures précises. - Le public est invité à prendre part à cette représentation, qui n'a pour but que de secourir nos concitovens de Glaris.

99. Une famille demeurant dans la ville de Berthoud désire prendre en pension deux gar-cons ou deux filles. Il existe à Berthoud de trèsbonnes écoles et un progymnase. S'adr. poste restante sous les initiales, A. R., à Berthoud.

100. M. TAVELLI, depuis longtemps dans cette ville, ayant encore quelques heures à disposer, offre ses services pour des lecons de langue italienne aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S'adr. à M. Delachaux, à la librairie Meyer et Comp.

### Pension alimentaire pour messieurs.

101. M. Henri Porret, rue de l'Orangerie, maison de M. Petitpierre-Meuron, au 1º l'honneur d'annoncer au public de Nenchâtel, qu'il ouvrira le 1º juin une pension pour messieurs.

Il apportera tous ses soins pour offrir une table confortable et des prix modérés. S'adr. directement. On pourrait aussi recevoir des dames pour la table.

Le même offre à louer une chambre meublée, au 1º étage, qui peut convenir à des personnes qui désireraient être tranquilles.

# **V**euillez lire!

102. M. Jeanneret-Oehl transportera son magasin à la maison Motta, place de l'ancienne voûte, rue du Seyon, où il sera installé dès le 15 mai courant. Ses assortiments de papiers peints, entièrement renouvelés, présenteront un choix très-important.

Société des bateaux à vapeur de lac de Neuchâtel.

Dimanche 26 mai 1861.

# PROMENADE

# MORAT, NEUCHATEL, ESTAVAYER ET YVERDON

en touchant les stations intermédiaires

Pour les heures de départ et les prix, voir notre précédent numéro et les affiches.

#### Bains d'Yverdon.

Eaux thermales sulfureuses et alcalines Ces eaux, les plus anciennes connues en Suisse, se rapprochent beaucoup des eaux des Pyrénées par leur nature sulfureuse et la présence abondante de la barrégine, et de celles de Vichy par la soude qu'elles contiennent. Ces eaux guérissent les rhumatismes, les maladies de la peau et des membranes muqueuses, les affections du foie, de la vessie, des bronches, de l'estomac, etc. Douches et bains de vapeur. L'hôtel des bains est entièrement restauré et meublé à neuf. Salons de réunion et de lecture. Table d'hôte, restaurant à la carte. Vastes jardins. Voitures pour la promenade. On peut y avoir la pension pour fr. 5»50 et fr. 6 par jour, logement compris.

Avis. Toute personne logée en dehors de l'établissement payera ses bains le double des baigneurs logés à l'hôtel.

105. La commission scolaire de la Jouxdu-Plane, se faisant l'organe des habitants de cette contrée, vient exprimer sa vive reconnaissance à toutes les personnes généreuses qui, soit par leurs dons en nature ou en argent, soit par lent participation à la vente du 6 mars dernier, l'ont mise en état d'entreprendre et même de terminer honorablement la construction dans cette région isolée, d'une maison d'école, servant en même temps de lieu de culte. Dès que les travaux seront achevés; on publiera un compte plus ou moins détaillé des recettes et des dépenses.

Neuchâtel, le 13 mai 1861. Le président, Fréd. Ecklin, ministre.

106. Les Bains de Granges et hôtel de pension dans le canton de Sofeure, à 15 minutes de la station du chemin de fer. La situation est charmante, la vue des Alpes et glaciers, offrent aux respectables hôtes un fort agréable séjour. Dans cet établissement, pourvu de douches différentes, de bains à vapeur russes et ordinaires, on fait aussi des cures d'eau froide, de petit-lait de chèvres, préparé et servi tous les matins par un Appenzellois.

Pour des consultations, on est prié de bien vouloir s'adresser au médecin de l'établissement, M. le D' Girard, à Granges, et pour des prospectus ou autres informations, au posses-

F. GIRARD.

# Avis.

M. Eichenberg, photographe, devant s'absenter pendant quelques semaines, annonce aux personnes qui désirent se faire photograpier, que vu les nombreuses demandes qui lui sont faites, il prolongera son séjour jusqu'au 50 mai; il opère de 8 h. du matin à 5 h. après-midi. Prix: fr. 2, 3, 4, 5, 6 jusqu'à 30 fr.

Avec chaque portrait on en donne un gratis. La ressemblance est garantie. Rue des Moulins,

# Avis aux actionnaires

de la salle du Concert.

MM. les actionnaires de la salle du Concert, sont convoqués en assemblée générale pour le samedi 1er juin, à 11 heures du mann, dans la petite salle.

Ordre du jour :

1º Adoption des plans et devis pour la restauration intérieure et extérieure du bâtiment.

2º Nomination d'un membre du Conseil d'administration, en remplacement d'un membre démissionnaire.

Neuchâtel, le 21 mai 1861. Le Comité.

# Avis aux émigrants. 109. Le convoi du mois de mai pour l'état

de La Plata (Buenos-Ayres, Montévideo, etc.) et pour les colonies suisses San-Carlos et San-José étant au grand complet, on fera dès-aujourd'hui les contrats de voyage pour le départ du 15 et du 25 Juin.

Départs pour les autres pays d'outre mer: chaque huitaine. Neuchâtel, le 12 mai 1861.

W.-Fr. Lips, avocat, agent d'émigration.

#### PAR ADDITION.

110. Pour cause de départ, on offre à vendre une maison agréablement située au faubourg du lac à Neuchâtel, comprenant trois logements et buanderie, ayant vue sur la promenade et le lac. La vente aura lieu le samedi S juin prochain, à 3 heures après-midi, en l'étude du notaire G.-L. Quinche à Neuchâtel, auquel on est prié de s'adr. pour les ren-

Mise à prix : fr. 45,000.

## CERCLE DU MUSÉE.

Quatre artistes du théâtre de Berne, particulièrement recommandés par M. Kurz, donneront une soirée musicale au cercle du Musée aujourd'hui 25 mai, à 8 heures du soir. MM. les membres du Cercle sont invités à assister à cette soirée qui ne sera pas un désappointement.

MM. les membres du Cercle du Musée sont prévenus qu'aujourd'hui samedi, des glaces au café pourront leur être servies.

113, Il s'est échappé hier dans la soirée un perroquet à la rue du Seyon. La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter au bur. d'avis, contre une récompense.

#### ÉTAT CIVIL DE NEUCHATEL.

PROMESSES DE MARIAGE.

Charles Nivert, ingénieur, français, domicilié à Neuchâtel, et Rose-Wilhelmine Rey, domiciliée à

Boudry.

Marc-François Ethènoz, vaudois, domicilié à Bière, et Jeannette Christin, domiciliée à Neuchâtel.

#### NAISSANCES

12 mai. Georges-Jules, à Charles-Jules Sandoz et à Julié-Irma née Huguenín, du Locle.
12. Henri-Louis, à François-Samuel-Auguste Gaberel et à Catherine née Gendre, de Savagnier.
13. Jeanne-Christiane-Frieda, à Michel Schilli et à Christine-Caroline née Orllieb, de Thièle.
15. Emile-Henri, à Alfred Gagnebin et à Sophie née Fischer, bernois.

15. Emile-Henri, à Alfred Gagnebin et à Sophie née Fischer, bernois.
17. Jaques, à Jean de Montmollin et à Sophie-Adè-le-Augusta née de Pourtalès, de Neuchâtel.
17. Alfred-Frédéric, à Henri-François-Ferdinand Bessat et à Marie-Louise née Galland, vaudois.
17. Pauline Louisa, à Henri-Louis Beney et à Pauline née Dubois, vaudois.
19. Nathalie-Jeanne, à Henri-Louis Marendaz et à Nathalie-Jeanne-Marie née Menoud dit Gendre, vaudois.
19. Fritz-Henri, à Emile Douillot et à Marie-Louise née Marchand, de la Chaux de-Fonds.
20. Cécile, à Henri-Ulysse Borel et à Marianne-Elise née Steiner, de Neuchâtel.
21. Un enfant du sexe masculin mort-né, à Franç-Auguste Giobbé et à Anna née Izot, neuchâtelois.

#### DÉCÈS.

18 mai. Elise Allisson, 35 ans 9 mois, 19 jours, vau-

18 mai. Elise Allisson, 35 ans 9 mois, 19 jours, vaudoise.

18. Anna Maria née Moser, 53 ans, 9 mois, épouse de George-Christian Sperlé, du Grand Bourgeau.

20. Marie, 3 mois, 16 jours, fille de Bernard Tocco et de Rosalie née Kohler, piémontais.

20. Erhard Borel, 68 ans, 1 mois, époux de Pauline-Frédérique née Unger, de Neuchâtel.

20. Pierre-François Champion, 52 ans, 6 mois, 18 j. époux de Marie-Françoise née Prieur, français.

20. Antoine Martin, 52 ans, 8 mois, 2 jours, époux de Elise née Bieri, de Neuchâtel.

24. Etienne-Isaac Grangier, 67 ans, 6 mois, 24 j., ancien instituteur, époux de Rose-Henriette née Thomm, vaudois,

#### Nouvelles de l'étranger.

AMÉRIQUE. L'Agence Reutre publie les nou-

velles suivantes de New-York, du 8 mai:

M. Lincoln a demandé par une dépêche té-légraphique à New-York que l'on envoie des renforts de troupes et des armes à Washington.

Le bruit court à New-York que les troupes fédérales occuperont Baltimore cette semaine.

Le Congrès de Montgomery a voté la déclaration de guerre aux États-Unis et autorisé les lettres de marque. Le vice-président de Mont-gomery a déclaré dans un discours que si le Maryland quittait l'Union, les Etats confédérés réclameraient la possession de Washington.

L'attaque contre le fort Pikens est attendue.

New-York, 41 mai. - Les troupes du Nord s'avancent vers Baltimore pour occuper cette capitale du Maryland. Les troupes des séparatistes s'avancent de leur côté par la Virginie sur Washington, la capitale des Etats-Unis.

Messine, 20 mai. — Des bandes arrivées de l'intérieur de l'île, aux cris de Vive la république, ont été dispersées par la force.

#### Confédération Suisse.

GLARIS. La landsgemeinde a voté lundi, à l'unanimité, l'emprunt et la loi d'expropriation proposés par le landrath et des pleins pouvoirs à cette autorité pour la reconstruction des bâ-timents de l'état. On évalue à 5,000 le nombre des citoyens qui ont assisté à la landsge-meinde, et de 3 à 4,000 celui des spectateurs des autres cantons.

- L'assurance totale de tous les bâtiments de Glaris, à l'exception des établissements industriels, s'élève à fr. 5,452,000. L'indemnité due pour les bâtiments incendiés, ne sera pas audessous de quatre millions.

– L'église n'est plus maintenant qu'un amas de décombres ; la sacristie et la chapelle Tschudi sont seules encore debout, mais celle-ci est bien ébranlée. Le tabernacle qui existait dans le chœur, vrai chef d'œuvre d'art, est anéanti. (On sait que l'église servait aux deux cultes.) Le service réformé a eu lieu, le jour de Pentecôte, sur la place de la landsgemeinde.

- Le dévouement et les sacrifices des communes du canton pour venir en aide au cheflieu sont admirables. Ennenda a donné de son fonds communal fr. 15,000. La petite commune de Diesbach a voté fr. 5,000; celle de Schwanden, fr. 20,000. Les souscriptions particulières se poursuivent d'ailleurs de toutes parts.

Zurich - La collecte qui a eu lieu le dimanche de la Pentecôte dans les églises de la ville de Zurich, a produit fr. 48,600. — Dans tout le canton, le chiffre des dons en espèces dépasse fr. 200,000. Bâle-ville a déjà réuni 80,000 fr.

- Mardi dernier sont arrivés à Zurich 50 enfants de Glaris, petits garçons et fillettes de l'âge de 4 à 16 ans. Le président du comité de secours de Glaris, l'honorable pasteur Tschudi, les accompagnait. Trente-six de ces enfants ont été départis à la ville de Zurich et 14 à Winterthour. Rien de plus touchant et de plus émouvant que les allocutions prononcées lors de la remise de ces enfants à leurs parents adoptifs par MM, les pasteurs Hergel et Tschudi.

NEUCHATEL, 23 mai. - Aujourd'hui a été enseyeli, à Neuchâtel, M. Erhard Borel, en 1848 membre du gouvernement provisoire, puis préfet de Neuchâtel, et, plus tard, con-seiller d'état. Depuis longtemps, M. Borel, dont la santé était gravement altérée, avait entièrement renoncé à toute action politique. Ses dernières années se sont passées dans l'intimité de la famille, dans les soins donnés à l'importante manufacture de papiers de Serrièqui lui doit en grande partie ses succès, enfin, nous nous plaisons à le dire, dans l'exercice de la bienfaisance. Neuchâtelois.

#### Dons pour Glaris.

De Mad. W., 2 — Anonyme, 1. — M. D. de R. 4. — Mile H., 4 — M. H. R., 50. — Anonyme, 50. — Id., 40. — Id., 1»50. — Mad. C. G., 40. — Mad. V., 10., — Total à ce jour, fr. 1901.

IMPRIMERIE DE H. WOLFRATH ET METZNER.

# COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

#### PARAISSANT LE SAMEDI.

Prix d'abonnement

POUR LA SUISSE : Un an, fr. 5. - Six mois, fr. 3. Trois mois, fr. 1 » 70.

Pour l'étranger, le port en sus.

#### ON S'ABONNE:

A Travers, chez M. Jules Erbeau, négociant. — A Couvet, M. Joseph Eberhard, négociant. A Môtiers, chez M. Gharles-Louis Clerc, négociant. — A Gouvet, M. Joseph Eberhard, négociant. A Môtiers, chez M. Charles-Louis Clerc, négociant. — Aux Verrières, chez M. Edouard Petitpierre-Grandiean, négociant. — A Buttes, chez M. A. Grandiean, négociant. — A Fleurier, au bureau de cette feuille, et dans toute la Suisse, au bureau des postes ou des gazettes le plus rapproché de son domicile. — Les abonnements et annonces doivent être payés d'avance. — Lettres et argent franco. — Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

#### Prix des annonces:

10 centimes la ligne pour les deux premières insertions et 5 centimes pour les suivantes. — Les avis à insérer doivent être déposés le jeudidans les bureaux du Val-de-Travers, et le vendredi matin avant 9 heures au bureau du Courrier.

#### AVIS.

Messieurs les souscripteurs pour l'extinction de la dette municipale du Locle, sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi 31 mai courant, à 2 heures après midi, au Temple français du Locle.

Tout souscripteur pourra se faire représenter par procuration, mais le fondé de pouvoirs devra lui-même être souscripteur. Un bureau chargé de délivrer à Messieurs les souscripteurs les cartes d'admission pour l'assemblée, siégera à l'hôtel de ville du Locle, le Jeudi 30 mai, de 8 heures du matin à midi, et de 2 heures à 7 heures du soir, et le vendredi 31 mai, de 8 heures du matin à midi.

#### ORDRE DU JOUR.

Rapport de la Commission.

Votation sur l'opportunité d'une prolongation du terme de la souscription.

#### A VENDRE

une jolie petite propriété située à cinq minutes de la ville de Neuchâtel, consistant en une maison ayant cave, rez-de-chaussée et un étage composé de 7 pièces et dépendances, dans un état de propreté parfait; un petit bâtiment renfermant une buanderie, un autre petit bâtiment renfermant une écurie et un fenil, un jardin garni d'arbres fruitiers. Le tout d'une contenance d'environ deux ouvriers (ancienne mesure).

Cette propriété est agréablement située audessus de la ville de Neuchâtel, on y jouit d'une vue très-étendue sur le lac et sur les Alpes.

Les conditions de la vente sont favorables. S'adresser au notaire Bachelin, à Neuchâtel.

# H. GEX FILS, A FLEURIER.

Reçu un joli choix de cols, manches et mouchoirs brodés.

Registres et fournitures de Bureau.

Feuilleton du Courrier du Val-de-Travers.

#### LE CAPITAINE PAUL

PAR ALEXANDRE DUMAS. Suite.

XVII

Ainsi elle avait forcé les Courlandais à chasser leur nouveau duc, Charles de Saxe, et à rappeler Biron; elle avait envoyé ses ambassadeurs et ses armées pour faire couronner à Varsovie, sous le nom de Stanislas-Auguste, son ancien amant Poniatowski; elle s'était alliée avec l'Angleterre; elle avait associé à sa politique les cours de Berlin et de Vienne; et cependant ces grands projets de politique étrangère ne lui faisaient pas oublier l'administration intérieure, et dans les intervales de ses amours si souvent renouvelés, elle trouvait le temps de récompenser l'industrie, d'encourager l'agriculture, de reformer la législation, de créer une marine, d'envoyer Pallas dans les provinces dont on ignorait jusqu'au productions, Blumager dans l'archipel du Nord, et Bellings dans l'Océan oriental; enfin, jalouse de la réputation littéraire de son frère le roi de Prusse, elle écrivait, de la même main qui signait l'érection d'une nouvelle ville, la sentence de mort du jeune Ivan, ou le partage de la Pologne, la Réfutation du Voyage en Sibérie, par l'abbé Chappe, un roman du czarovich Chlore, des pièces de théâtre parmi lesquelles une traduction en français d'Oleg, drame de Derschawin; de sorte que Voltaire l'appelait la Sémiramis du Nord et que le roi de Prusse la plaçait, dans ses lettres, entre Lycurgue et

On devine l'effet que produisit au milieu de cette cour voluptueuse et chevaleresque l'arrivée d'un homme comme AVIS.

M. F. Gilles dit Mestivier et Cie, préviennent le public que leur domicile est dans la maison de M. Elie Lequin, et qu'ils se chargent du posage des glaces et de la vente en gros.

#### CHEMIN DE FER FRANCO-SUISSE.

Les actionnaiers de la compagnie du chemin de fer Franco-Suisse sont convoqués, aux termes de l'article 42 des statuts, en assemblée générale ordinaire pour le Jeudi 30 Mai 1861, à 10 heures précises du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, à l'effet d'entendre le rapport du conseil d'administration et de statuer sur les comptes de 1860.

Pour faire partie de cette assemblée, les actionnaires, possesseur de dix actions au moins, doivent opérer le dépôt de leurs titres, savoir:

A Paris, à l'administration centrale de la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, rue de la Chaussée d'Antin, 7, de 10 heures à 2 heures, du 10 au 15 mai.

A Neuchâtel, (Suisse), au siége de la société, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir, jusqu'au 20 mai.

Une carte d'admission nominative et person-

nelle sera remise à chacun d'eux : elle leur donnera droit au libre passage, le jour de l'assemblée générale, dans les trains de la compagnie.

Des modèles de pouvoirs seront délivrés à ceux de Messieurs les actionnaires qui, conformément à l'article 48 des statuts, voudront se faire représenter dans l'assemblée générale.

Neuchâtel, le 24 avril 1861.

Par ordre du Conseil d'Administration : Le secrétaire général, Philippin.

Une modiste à Zurich, désire prendre une honnête fille de la Suisse française, en apprentissage. Elle aurait bonne occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à Mile Akert, modiste à Rennweg, Zurich.

La réputation de courage qui l'avait rendu la terreur des ennemis de la France et de l'Amérique l'avait précédé près de Catherine, et, en échange du don qu'il lui fit de sa fré-

gate, il recut le grade de contre-amiral.

Alors, le pavillon de la Russie, après avoir fait le tour du vieux monde, apparut dans les mers de la Grêce, et sur les ruines de Lacédémone et du Parthénon; celui qui venait d'accomplir l'affranchissement de l'Amérique, rêva le rétablissement des anciennes républiques de Sparte et d'Athè-

Enfin, le viel empire ottoman fut ébranlé jusque dans sa base; les Turcs, battus, signèrent la paix à Kaïnardji.

Catherine retint pour elle Azof, Tangarok et Kenbur fit accorder la libre navigation de la mer Noire et l'indépendance de la Crimée; alors devenue dominatrice de la Tauride : elle désira connaître ses nouvelles possessions.

Paul, rappelé à Saint-Pétersbourg, l'accompagna dans ce voyage tracé par Potemkin; sur une route de près de mille lieues, tous les prestiges d'un triomphe continuel furent offerts à la conquérante et à sa suite; c'étaient des feux allumés sur toute la longueur du chemin, des illuminations éclatant comme par féerie dans toutes les villes, des palais magiques élevés pour un jour au milieu des campagnes désertes, et disparaissant le lendemain; des villages se groupant comme sous la baguette d'un enchanteur dans les solitudes où huit jours auparavant les Tartares paissaient leurs troupeaux; des villes apparaissaient à l'horizon, dont il n'existait que les murailles extérieures ; partout des hommages, des chants, des danses; une population pressée sur la route; et, la nuit, courant, pendant que l'impératrice dormait, s'échelonner de nouveau sur le chemin que sa souveraine devait parcourir en se réveillant; un roi et un empereur marchant à ses côtés, et s'intitulant, non pas ses égaux, mais ses courtisans; enfin un arc de triomphe élevé au terme du voyage, avec cette inscription qui révélait, sinon l'ambition

#### AVIS AUX EMIGRANTS.

Le convoi du mois de Mai pour la Plata et pour les Colonies Suisses San Carlos et San-José, Buenos-Ayres, Montévidéo, étant déjá au complet, on fera des aujour-d'huiles contrats de voyages pour les départs du 15 et du 25 Juin, par le Hâvre et par Bordeaux.

Départs pour tous les autres pays d'ou-tre-mer:

chaque huitaine.

Neuchatel, le 12 Mai 1861.

W.-F. LIPS, avocat,

# SUISSES.

La Société des forestiers Suisses se réunira à Neuchâtel les 16, 17 et 18 Juin. Les personnes qui désirent se faire recevoir membres de la Société, et prendre part à cette fête et aux excursions qui auront lieu dans les forêts de Chaumont, des Joux et autres, sont invitées à s'annoncer avant le 10 Juin à MM. Th. de Meuron, inspecteur des forêts de l'État, et L' Coulon, président de la Commission des forêts de la Ville de Neuchâtel.

LE Comité.

# Avis important!

Félix Déchanez, boulanger-pâtissier, à Fleurier, prévient le public que son ancien débit, si-tué dans la maison de M. Charles Zurne, dit moulin à lavures, continuera dès samedi prochain 18 Mai courant, desservi par Vincent Heusi. On y trouvera comme du passé, du pain, de la pâtisserie, du beurre et des œufs frais.

Le 27 Mai courant, à l'Hôtel de l'Ours à Travers, l'on vendra 4 poses de forêt, en deux parcelles.

de Catherine du moins la politique de son ministre Potem-

C'est ici le chemin de Byzance.

Alors, la Russie s'affermit dans sa tyrannie comme l'Amérique dans son indépendance.

Catherine offrit à son amiral des places à rassasier un courtisan, des honneurs à combler un ambitieux, des terres à consoler un roi d'avoir perdu un royaume; mais c'était le pont mouvant de son vaisseau, c'était la mer avec ses com-hats et ses tempêtes, c'était l'Océan immense et sans bornes qu'il fallait à notre aventureux et poétique marin.
Il quitta donc la cour brillante de Cathenine

quitta donc la cour brillante de Catherine comme avait quitté l'assemblée sévère du congrès, et vint chercher en France, ce qui lui manquait partout ailleurs, c'est-à-dire une vie d'émotions, des ennemis à combattre, un peuple à

Paul arriva à Paris au milieu de nos guerres européennes et de nos luttes civiles, tandis que d'une main nous étouf-fions l'étranger, et que de l'autre nous déchirions nos pro-

pres entrailles. Ce roi qu'il avait vu dix ans auparavant, chéri, honoré, puissant, était à cette heure, captif, méprisé, sans forces.

Tout ce qui était élevé s'abaissait, les grands noms tombaient comme les hautes têtes. C'était le règne de l'égalité, et la guillotine était le ni-

Panl s informa d'Emmanuel; on lui dit qu'il était pros-

Il demanda ce qu'était devenue sa mère; on lui répondit qu'elle était morte.

Alors il lui prit un immense besoin de visiter une fois encore, avant de mourir lui-même, les lieux où il avait, douze ans auparavant, éprouvé des émotions si douces et si terriMAISONS

DE GROS ET DE DÉTAIL,

67, rue du Rhône. A GENEVE.

MAISONS

8, place St.-François, A LAUSANNE.

# A LA VILLE DE PARIS.

POUR LA

# SAISON D'ÉI

MAISONS A

VEVEY.

MAISONS

YVERDON. ET A ZURICH.

La maison Blum, frères, vient de mettre en vente

Un grand assortiment de vêtements confectionnés en tous genres

### POUR HOMMES ET ENFANTS.

Draperies et nouveautés anglaises et françaises pour vêtements sur mesure.

Spécialités de Robes de chambre, de chemises blanches, en couleur et en flanelle. — Gilets et caleçons en flanelle, toile et coton. - Cols et cravates. - Objets de voyage et en général, tous les articles concernant l'habillement d'hommes.

Choix complet de draperies pour habillements militaires de toutes armes.

3000 pantalons coutil, bonne qualité à 2 fr. 30 c.

Cette maison ne donne pas d'aperçu de ses prix, vu qu'en visitant ses magasins, on pourra se convaincre des avantages réels qu'elle est à même d'offrir à ses clients.

La maison Blum frères, ne voyage pas, son seul siège pour le Canton est:

Rue de l'Hôpital, à côté de l'Hôtel du Faucon,

# A NEUCHATEL.

Changement de domicile.

La maison PICARD père et fils, de Couvet prévient le public qu'ils ont transporté leur domicile à FLEURIER, dans la maison de M. Jean Gysin, près l'hôtel de la Couronne.

Ils se recommandent à l'honorable public de Fleurier et des environs, de bien vouloir leur accorder leur confiance, qu'ils feront tous leurs efforts pour la mériter.

Leur magasin se trouve des mieux assorti en nouveautés pour Robes, confections pour Messieurs et Dames, et beaucoup d'autres articles trop longs à détailler.

Ils saisissent l'occasion pour remercier l'honorable public de Couvet, de la confiance qu'il leur ont accordé pendant les nombreuses années qu'ils ont habité cette localité.

Un membre de la maison se trouvera tous les mercredis chez Madame Rose Borel-Vuthier, pour recevoir les commandes que les personnes voudront bien lui faire.

Il partit pour la Bretagne, laissa sa voiture à Vannes et prit un cheval, comme il l'avait fait le jour où il avait vu pour la première fois Marguerite; mais ce n'était plus le jeune et enthousiante marin, aux désirs et aux espérances sans horizon: c'était l'homme désillusionné de tout, parcequ'il a tout goûté, miel et absinthe; tout approfondi, hom-

mes et choses; tout counu; gloire et oubli.

Aussi, ne cherchait-il plus une famille, il venait visiter

des tombeaux.

En arrivant en vue du château, il tonrna les yeux vers la maison d'Achard, et, ne la voyant plus, il tâcha de s'orienter par la forêt; mais la forêt semblait s'être évanouie comme par enchantement.

Elle avait été vendue, comme propriété nationale, à vingt-cinq ou trente fermiers des environs qui l'avaient défrichée

et en avaient fait une vaste plaine.

Le grand chêne avait disparu, et la charrue avait passé sur la tombe ignorée du comte de Morlaix, dont l'œil même

de son fils ne pouvait plus reconnaître la place.

Alors, il prit la porte du parc et s'avança vers le château, plus sombre et plus triste encore à cette heure qu'il ne l'était autrefois; il n'y avait plus qu'un vieux concierge, ruine vivante au milieu de ces ruines mortes.

On avait eu d'abord l'intention d'abattre le manoir comme la forêt; mais la réputation de sainteté de la marquise, conconservée religieusement dans le pays, avait protégé les vieilles pierres qui, pendant quatre siècles, avaient abrité sa famille.

Paul visita les appartements, que, depuis trois ans, l'on n'avait point ouverts et que l'on rouvrait pour lui. Il parcourut la galerie des portraits; elle était restée telle qu'il l'avait vue autrefois; mais aucune main pieuse n'avait ajouté à l'antique collection les portraits du marquis et de la mar-

Il entra dans la bibliothèque où il s'était caché, retrouva

à la même place un livre qu'il avait ouvert, l'ouvrit et relut les mêmes pages qu'il avait lues; puis, il poussa la porte qui donnait sur la chambre du contrat, où s'étaient passées les scènes les plus animées du drame dont il avait été le prin-

La table était à la même place, et la glace, au cadre de Venise, qui se trouvait sur la cheminée, brisée encore par la

balle du pistolet d'Emmanuel. Il alla s'appuyer contre le chambranle de la cheminée et demanda des détails sur les dernières années de la mar

Ils étaient simples et sévères, comme tout ce que l'on connaissait d'elle.

Restée seule au château, comme nous l'avons dit, sa vie toute entière s'était uniformément écoulée dans trois endroit différents : son oratoire, le caveau où dormait son mari, et l'espace abrité par le chêne au pied duquel avait été enterré son amant.

Pendant huit ans encore, après la soirée où Paul avait pour la dernière fois congé d'elle, on l'avait vu errer dans ces vieux corridors et dans ces sombres allées, pâle et lente comme une ombre; puis enfin une maladie de cœur, causée par les émotions amassées dans sa poitrine, s'était déclarée; elle avait été s'affaiblissant toujours; enfin, un soir, qu'elle ne pouvait plus marcher, elle s'était fait porter au au pied du chêne, sa promenade favorite, pour voir une fois encore, disait-elle, le soleil se coucher dans l'Océan, ordonnant qu'on vint la reprendre dans une demi-heure.

A leur retour, ses gens la trouvèrent évanouie.

Ils la transportèrent vers le château; elle revint à elle dans le trajet, et, au lieu de se faire conduire à sa chambre, elle ordonna qu'on la descendit dans le caveau de sa fa-

Là, elle eut la force encore de s'agenouiller au tombeau

A louer de suite, un joli appartement au rezde-chaussée, fraîchement réparé composé, de deux chambres, une cuisine avec cave, bûcher, chambre haute et jardin.

S'adresser à Saint-Sulpice, chez M. Auguste Dubois.

Chez Margot-Vaucher, à Fleurier: BON FROMAGE DE LIMBOURG, 1re qualité, par petits fromages d'une livre et demie.

## **POULES** (de Crèvecœur). Oeufs à 35 centimes pièce.

S'adresser à M. Fr. Gilles dit Mestivier, à Fleurier.

#### A LOUER.

26. On offre à louer à Fleurier, un appartement composé de quatre chambres et dépen-dances. S'adresser à MM. Claude Vaucher, à Saint-Georges près Yverdon, ou à Louis-Ulysse Lebet, à Fleurier.

27. A louer de suite à Fleurier, plusieurs chambres meublées ou non. S'adresser au bureau de cette feuille.

30. On demanche à acheter un établi avec tiroirs, le tout en bon état. S'adresser au bureau de cette feuille.

### Registres et fournitures de bureau

Grand assortiment de registres et carnets lignés, pour toute espèces de comptes et d'écritures. — Copies de lettres de 500 pages avec répertoire, à prix réduits.

Enveloppes de lettres de 15 et 25 centimes le paquet et au dessus.

Plumes d'oie, très bonne qualité, et plumes d'acier, anglaise, de 50 centimes à 5 fr. la boîte de 12 douzaines.

Encre rouge carmin, encre bleue et noire, encre à copier et à tampons.

Cire et pains à cacheter, crayons de toute qualité, porte-plumes, encriers, écritoires, sous mains, ainsi que toutes les fournitures de bureau et de dessin,

Chez G. BERGHOF, à Fleurier.

#### Terrain à vendre à Neuchâtel.

Dans une magnifique situation, près de la gare de Neuchâtel, à vendre un vaste terrain en amphithéâtre, pouvant également bien être utilisé pour des constructions d'agrément ou de rapport. Pour voir le plan, modifiable au gré des demandeurs, et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser au notaire Ch.-U. Junier, à Neuchâtel.

Des facilités pourront être accordées aux ac-

de son mari et de faire de la main un signe qu'on la laissa

Quelque imprudence qu'il y eut de le faire, on obeit, car elle était habituée à ne jamais répéter deux fois le même

Cependant, au lieu de sortir, les domestiques restèrent dans un enfoncement, afin d'être prêts à la secourir.

Au bout d'un instant, ils la virent se coucher sur la pierre devant laquelle elle priait. Ils crurent qu'une seconde fois elle était évanouie; ils accoururent; elle était morte Paul se fit conduire dans les caveaux, y entra lentement

et la tête découverte; puis, arrivé à la pierre qui couvrait la tombe de sa mère, il s'agenouilla devant elle.

Elle présentait cettte seule inscription, que l'on peut encore voir dans une des chapelles de l'église de la petite ville d'Auray, où elle a été transportée depuis, et que la marquise elle-même avait, avant de mourir, laissée à cette intention :

« Ci-git très-haute et très-puissante dame Marguerite-Blanche de Sablé, marquise d'Auray, née le 2 août 1729, morte le 2 septembre 1788.

« Priez pour elle et ses enfants. »

Paul leva les yeux au ciel avec une expression infinie de reconnaissance. Sa mère, qui si longtemps l'avait oublié pendant sa vie, s'était souvenue de lui dans son inscription

Six mois après, la Conventien nationale décida en séance solennelle qu'elle assisterait aux funérilles de Paul Jones, ancien comodore de la marine américaine, mort à Paris le 7 juillet 1793, et dont l'inhumation devait avoir lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Cette décision avait été prise, dit l'arrêté, pour consacrer en France la liberté des cultes.

#### Vente d'un mobilier considérable.

Ensuite de permission obtenue, M. Justin Comtesse exposera en montes publiques, le mobilier complet de l'hôtel du Faucon à Neuchâtel. Ce mobilier, en parfait état, se compose de bois de lit, la plupart avec sommiers, literie, canapés, fauteuils, chaises de tous genres, se-crétaires, commodes, tables de toutes espèces, telles que tables à coulisses, dites rondes de salon, à dessus de marbre, carrées en noyer, dites pliantes, dites à jeu en acajou et en noyer, grandes tables de salle à manger, tables de nuit, guéridons et consoles, tapis de chambres, de tables et autres; rideaux blancs et en couleur pour lits et fenêtres; glaces de toutes grandeurs, pendules riches et autres, tableaux, lampes, armoires à une et deux portes en noyer et en sapin, batterie de cuisine, linge de lit et de table, porcelaine, cristaux, métal anglais, argenterie, et une foule d'autres objets dont le détail serait trop long.

Les montes commenceront le lundi 27 mai et continueront les jours suivants.

A raison de la construction d'un nouveau Stand, l'on faitsavoir que le tir de l'abbaye des Verrières, n'aura pas lieu cette année-ci, le jour ordinaire, et lorsqu'il y aura possibilité de tirer, il sera donné connaissance ultérieurement du jour où il aura lieu par une nouvelle publication. De quoi Messieurs les mousquetaires et le public sont avertis par cette publication.

Verrières, le 11 Mai 1861. Le Secrétaire, L.-C. GUILLAUME, notaire.

DE L'HOTEL BELLEVUE, A NEUCHATEL.

M. Albert Elskes a l'honneur d'annoncer qu'il ouvrira ce nouvel hôtel le 18 Mai courant. Il se recommande à la continuation de la bienveillance qu'on lui a témoigné à l'Hôtel du Faucon,

#### IMMEUBLE A VENDRE.

30. Consistant en une maison située à Fleurier, au quartier du Pasquier, comprenant : un logement de 4 chambres, cuisine, 2 caves et chambre à resserrer.

une écurie pour 6 vaches. une écurie, pour 2 chevaux. grange, remise avec pompe. une étable à porc indépendante. plus un grand jardin clôturé.

Pour voir l'immeuble et pour les conditions de vente, s'adresser directement au propriétaire M.

Auguste Dimier, à Fleurier.

Le même offre à vendre 1 traîneau à 4 places, en très-bon état, 2 harnais et 2 selles dites à l'anglaise, foin d'esparcette et de planches, 3 fourneaux ronds recouverts en tôle, avec leurs tuyaux.

Un jeune homme de 22 ans désire trouver une place quelconque dans un magasin ou un bureau du canton. S'adresser au Bureau de cette feuille où l'on indiquera.

On demande de suite, deux jeunes filles pour faire les vis. S'adresser à M. Frédéric Latour, à Môtiers.

Pour cause de départ, A. Duvoisin, offre à remettre de suite un appartement chez Gustave Lebet-Borel, à Fleurier.

### **EXPOSITION HORTICOLE.**

La société la Flora, a l'honneur d'annoncer que l'exposition horticole sera ouverte les 18, et 19 et 20 mai courant, dans la salle de gymnastique, aux Terraux, à Neuchâtel.

On peut se procurer des billets à l'avance chez M. Gerster-Filleux et Mmes Lehmann.

Prix d'entrée: 50 cent.

LE COMITÉ.

Héloïse Humbert fabricante de casquettes à Fleurier, place du marché, se charge de réparer les anciens képis à la nouvelle ordonnance, à des prix inférieurs aux fabricants.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. Bailli, a l'honneur d'annoncer qu'il a transporté son magasin maison de M. Berthoud, visà-vis de l'Hôtel de la Couronne, à Fleurier, dans le local occupé précédemment par M. Giraud-Bresson; il est toujours assorti de parapluies en soie et coton, marquises, duchesses, en tout cas, chapeaux en feutre en tous genres, bottines pour dames et en général tous les articles concernant la lainerie et la bonnetterie.

#### EN VENTE

Chez Joseph Eberhard à Couvet, et Montandon frères, à Fleurier

Colle blanche liquide.

Cette colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche. On peut s'en servir pour papier, carton, porcelaine, verre, marbre, bois, cuir, liége, etc.

Prix des flacons: fr. 1 et 50 centimes. DE FLEURIER,

#### Poudre de rubis.

Pour polir toute espèce de métaux, or, argent, cuivre et acier, recommandée aux horlogers et polisseuses, qui y trouveront économie et beauté du poli. Se vend 1 franc le flacon.

#### Imprimerie & lithographie.

## MONTANDON FRERES,

A FLEURIER

se recommandent pour l'impression de tous les ouvrages du ressort de la typographie et de la lithographie, tels que : Réglements et imprimés divers pour les administrations et les sociétés, Factures, soit têtes de notes. — Circulaires, Prix-courants, Cartes d'adresse et de visite, sur carton glacé et autre. Registres réglés et reliés avec entêtes. Livres d'établissage en tous genres. Livres de bons et d'échéance. Etiquettes noires et en couleurs pour vins et liqueurs. Lettres de change, mandats, billets à ordre, étiquettes pour montres, sur carton et sur parchemin. Lettres de convocation pour enterrement et autres, etc. On se charge aussi de l'exécution de la musique et de tous genres d'autographie. Enfin, cet établissement se charge de tous les labeurs et ouvrages de longue haleine, ainsi que de l'impre-s sion des tableaux; le tout en beaux caractères ordinaires ou d'écriture, exécuté avec soin et exactitude.

On peut se procurer au bureau de cette feuille des formules de mandats, de billets à ordre, etc.

# Chez G. Berghof, à Fleurier Encre à marquer le linge, sans aucune prépa-

Eau benzine, pour nettoyer les gants de peau, et pour enlever les taches de cire et de graisse sur toute espèce d'étoffes.

Colle blanche et jaune liquide.

Encrivore pour enlever les taches d'encre ré-

Ciment céramique pour coller la porcelaine, résistant à l'eau bouillante.

Poudre à polir toute espèce de métaux. Vernis pour souliers, bottines, etc. Bleu pour azurer le linge fin.

#### Teinture et nettoyage.

#### J.-U. ÆSCHLIMANN A FLEURIER,

Teint et nettoie les habits en drap, confectionnés pour hommes, en leur donnant l'apprêt et le lustre du neuf, ainsi que toute espèce de vêtements pour dames : mérinos, orléans, châles, crêpe de Chine, satin, velours, dessus de canapés, tours de lit, etc., maire les rubans forts, détache toute espèce d'étoffes, sans en altérer la couleur. L'établissement se charge de découdre ce qui est nécessaire aux vêtements de dames.

On peut envoyer directement à l'établissement ou aux dépôts, les objets qu'on désire faire teindre.

# VERITABLE OUATE

ANTI-RHUMATISMALE ANGLAISE du D' PATTISON,

à 1 fr. le paquet et 60 cent. le demi-paquet. En vente chez Charles Margot-Vaucher, à Fleurier.

Cette ouate est un remède sûr et prompt contre les douleurs rhumatismales de toute espèce, qu'elles aient leur siège dans les jambes, les bras, le dos, les mains ou dans le cou.

Dépôt général chez

E. Ringk et Compe, à Schaffhouse (Suisse).

# HOTEL SUISSE

# GRAND HOTEL MOLIÈRE

Rue Fontaine Molière, 39 et 39 bis, près le palais royal

A PARIS,

TENU PAR Me VEUVE PINGEON, TOPAR

DU CANTON DE NEUCHÂTEL

MM. les voyageurs trouveront des chambres depuis le prix de 2 fr. Déjeûners et dîners à vou) <1.190~14°, JH9 35. lonté, à prix modérés.

# BALANCES & BASCULES

VENTE ET RÉPARATIONS GARANTIES.

Chez J. Eberhard, à Couvet.

#### PARFUMERIE.

Véritable eau de Cologne, qualité supérieure.
- Vinaigre de Bully. — Eau de lavande ambrée. — Bandoline pour fixer les cheveux. -Beau choix de pommade et de savon. — Eau pour les mouchoirs. —Gold-cream, — Cosmétique et pommade hongroise pour fixer les cheveux et les moustaches.

#### a marketicles de voyage. Hang of

Malles en peau et autres, très solides. — Sacs de voyage et sacs à argent. — Gibecières, poches et sacs de chemins de fer. - Trousses de voyage, garnies et non garnies. - Grand choix de cabas à des prix très-modiques.

Glaces de Paris et miroirs d'Allemagne, du plus simple au plus riche encadrement andoois

Grand choix de porcelaine, porcelaine lopaque sous le capport de la saliaité en

Coutellerie en tous genres, à des prix très-mo-

Tôle vernie, plateaux, paniers à pain, lampes de cuisine, etc.

Métal anglais, bouilloires, cafetières, théières. Lampes et fournitures de bureau.

Chez G. BERGHOF, à Fleurier.

# BAROMETRES.

Vente et réparations

Pèse-Liqueurs, pèse-lait, pèse-vins, vinaigre, etc., niveau à eau, à bulle d'air, thermomètres, Chez Eberhard, à Couvet.

# CHEMINDEFERFRANCO-SUISSE. GARE DU LANDERON.

La gare du Landeron (gare nouvelle), seraouverte, à partir du 1er Juin 1861, au service des voyageurs et des bagages, et à partir du 1er juillet 1861, au service des marchandises, (grande et petite vitesse), voitures, chevaux et bestiaux.

Le tableau des taxes de cette gare à toutesles autres gares du chemin de fer Franco-Suisse et réciproquement, sera publié dans une affiche spéciale.

# AVIS.

E. Lœw, sellier, aux Verrières, se charge de la transformation des anciens Képis à la nouvelle ordonnance, ainsi que du noircissage desbuffletteries.

# HOTEL DU NORD,

# ANCIENNE COURONNE,

Rue du Rhône, nº 138, à Genève.

HENRI CH. PORRET, FILS, DU CANTON DE NEUCHATEL.

Il se recommande à MM. les voyageurs et aux familles qui voudront bien loger chez lui, qu'il s'efforcera de mériter leur confiance tant par la modicité de ses prix que par un service propre

Table d'hôte à midi un quart, à 2 fr. 50 c. Service à la carte et à toute heure.

Écurie et remise.

Les entrepreneurs qui seraient disposés à entreprendre le cimentage de la tour de la chapelle de Boveresse, ainsi que le vernissage de la tour et de la chapelle, sont invités à remettre leurs soumissions cachetées au secrétaire de commune jusqu'au 8 Juin prochain.

Boveresse, le 24 Mai 1861.

Le Secrétaire de commune,

ED. FAVRE-BARRELET

Les entrepreneurs qui seraient disposés à entreprendrel'établissement d'une chaussée au midi et au vent de la maison de commune de Boveresse sont invités à remettre leurs soumissions jusqu'au 8 Juin prochain, chez le secrétaire de commune où ils peuvent prendre connaissance des conditions.

Boveresse, le 24 Mai 1861.

Le Secrétaire de commune,

ED.-FAVRE-BARRELET.

# GRAND DÉBALLAGE DE CHAUSSURES.

M. Muller, fabricant de chaussures, prévient le public qu'il vient d'arriver à Fleurier avec un grand assortiment de chaussures en tous genres pour l'été, telles que:

Bottes, bottines, et souliers vernis pour

messieurs.

Bottines de toute espèce, pour dames et

Nouveau genre de bottines irlandaises, galoches et sans galoches, pour fillettes.

Ces chaussures ne laissent rien à désirer tant sous le rapport de la solidité que par leur élé-

Le déballage est chez Mme Théophile Jacot, depuis le 28 au 29 Mai, seulement.

# CONCERT INSTRUMENTAL

Donné par les Sociétés de musique

#### LA CRINOLINE et LA LANDWHER

Le Dimanche 2 Juin 1861, à 3 heures après midi, à la Côte-aux-Fées,

EN FAVEUR DES INCENDIÉS DE GLARIS.

Prix des places: 50 cent.

#### A VENDRE

un très-bon cheval, un tas de foin, d'environ 18 toises et 2 toises de regain.

Les amateurs sont priés de se rencontrer le 6 Juin prochain au domicile du citoyen Edouard Dubied, à Motiers, à 1 heure après midi.

Ces objets seront cédés au plus offrant.

# FOIN A VENDRE.

22 toises de foin, première qualité, à vendre chez M. Georges Petitpierre-Borel, curateur de M. Brauen, à Couvet.

### Pour cause de départ,

M. Veidner, chapelier, à Couvet, invite les per-sonnes qui ont chez lui des objets en réparation, à les réclamer dans la quinzaine qui suit ce présent avis, faute de quoi il endisposera.

Mlle Elisa Guenin, tailleuse à Couvet, offre ses services pour tout ce qui concerne son état, elle ne négligera rien tant pour la bienfacture, que pour la célérité, afin de contenter sa

Son domicile est, maison de M. Fritz Borel-Petitpierrre

clientèle.

# CHAUSSURES D'ÉTÉ EN LIQUIDATION.

Souliers de dames, depuis 1 fr. 15, bottines à 2 fr. et au-dessus, bonne qualité.

Chez Joseph Eberhard, à Couvet.

#### Etat civil du Val-de-Travers. Verrières.

Naissances. Mars 16. Elise, fille de D.-L. Cochand, Vaudois. — 19. Adèle-Lina, fille de F.-Augustin Rosselet, des Bayards. — 19. Sophie-Fanny, fille du même.—20. Gustave-Ernest, fils de Gustave-Henri Robert-Prince, des Verrières. — 29. Louise-Elvina, fille de Gustave-Alexandre Guye, des Verrières. — 27. Clément-Léon, fils de François-Hypolithe Grenier, Français. — 29. Maria-Joséphine, fille de Jean-Georges Spiess. Badoio. - Avril 5. Elise, fille de Jean-Louis Richard, receveur au bureau fédéral. — Mars 31. Lucie-Emilie, fille de Eugène Piaget, horloger, des Bayards. — Avril 8. Louise-Ida, fille de Louise-Emilie Bolle-Picard, des Verrières. — 9. Mathilde, fille de Louis Robert, des Verrières. — 10. César-Auguste, fils de Auguste Bolle-Picard, cantonnier. — 11. Arnold-Louis, fils de François Célestin Bolle, parguguiar. de François-Célestin Bolle, perruguier. — 10. Henriette-

Emma, fille de D.-François Gonthier, tailleur.

Décès Mars 24. François-César Bourgeois, né le 9 septembre 1814. — 26. Elise, fille de D.-L. Cochand, né le 16 mars 1861.—Louis-Adolphe Lambelet, né le 22 février 1795.— 2. Anna, fille de Christian Tuller, née le 16 juillet 1852. — 9. Charles-François-Auguste, fils de Paul-Elie Auguste Pilet, né le 22 juillet 1857. — 12. Abram Michet, né le 18 décembre 1793. — 13. Henriette-Mathilde, fille de Henri-Frédéric Jeannet, née le 27 septembre 1854.

#### Buttes.

Promesses de mariage entre Henri-Frédéric Duvanel, de Brot, et Alzire-Elise Leuba, de Buttes.

Naissances. 16 mars. Constance - Rosine - Marthe, fille d'Ami Lebet. — 31. Louise-Léonie, fille de Louis Paux.— 13 avril. Lucien-Albert, fils d'Henri-Adolphe Jeanneret. — 22. Henri-Eugène, fils d'Elie Gilliard. Décès. 18 avril. Marie-Ernestine Thiébaud, âgée de 22

#### Extrait de la Feuille Officielle

DU 16 MAI 1861.

#### FAILLITES.

Par jugement en date du 30 avril 1861, le Tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé le décret des biens et dettes du citoyen Edouard Tissot-Vougeux, horloger, agé de 39 ans, originaire de la Chaux-de-Fonds et y domicilié, fils de Ulysse et de Henriette née Jacot, et en a renvoyé la liquidation au juge de paix. En conséquence tous les créanciers et intéressés à la masse du dit Tissot-Vougeux, sont invités à faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, du 11 mai au 10 juin prochain, ce dernier jour jusqu'à 4 heures du soir. Ils sont de plus requis de se présenter à l'Hôtel-de-Ville du dit lieu le samedi 15 Juin à 2 heures du soir pour assister aux opérations de cette liquidation; le tout sous peine de

Chaux-de-Fonds, le 6 mai 1861.

F. STEINER, greffier.

Par jugement du 30 avril 1861, le Tribunal de la Chauxde-Fonds, au vu du dépôt de bilan fait entre les mains du juge de paix du dit lieu, a déclaré en faillite le citoyen Francois-Auguste Jeanrenaud, fils du citoyen Charles-Auguste, tenancier de l'Hôtel-de-France à la Chaux-de-Fonds. Ses créanciers sont en conséquence requis, sous peine de for-clusion : 1° de faire inscrire au greffe du tribunal civil de la Chaux-de-Fonds leurs titres et prétentions, dès le 18 mai 1861 au 22 Juin suivant; ce dernier jour les inscriptions seront closes à 9 heures du matin; 2º de se présenter à l'Hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds, le 28 juin 1861, à 9 heures du matin, pour suivre aux opérations ultérieures de cette faillite.

Chaux-de-Fonds, 4 mai 1861.

E. Veuve, greffier.

Ensuite du dépôt de bilan fait entre les mains du juge de paix de la Chaux-de-Fonds, le 17 avril 1861, par le citoyen Henri Perrochet, allié Breitling, maître monteur de boîtes, établi au dit lieu, le tribunal de la Chaux-de-Fonds, par son jugement en date du 30 avril suivant, a déclaré en faillite le dit citoyen Henri Perrochet. Les créanciers de celuici sont en conséquence requis sous peine de forclusion : 1° de faire inscrire au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds leurs titres et prétentions au passif de la masse de ce failli, dès le 11 mai 1861 au 13 juin suivant, ce dernier jour les inscriptions seront closes à 9 heures du matin; 2° de se présenter à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le 17

juin 1861 à 9 heures du matin pour suivre aux autres opérations de cette faillite.

Chaux-de-Fonds, le 4 mai 1861.

E. Veuve, greffier. PUBLICATIONS JUDICIAIRES DIVERSES

La maison de commerce Ch.-H. Grosclaude et Comp., à Fleurier, fait connaître au public qu'ayant renoncé à la barre qu'elle avait pratiquée et fait signifier à elle-même, au préjudice du citoyen Salvador Filardi, Italien, l'avis donné dans la Feuille officielle de samedi 2 mai courant, devient nul et sans objet, étant remplacé par celui-ci. Môtiers-Travers, le 6 Mai 1861.

Le greffier de la justice de paix, CH. PERRET, notaire.

Le citoyen Auguste Dubois sseu Frédéric-Auguste, et sa femme Nanette née Mutrux, domiciliés à Saint-Sulpice, informent tous tiers intéressés qu'ils se présenteront devant le tribunal civil du District du Val-de-Travers, le 3 Juin 1861, dês les 9 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville à Motiers, pour y solliciter la confirmation du jugement rendu par le dit tri-bunal, le 1 novembre 1858, jugement par lequel une sépa-ration de biens a été prononcée entre les époux Dubois pré-

Môtiers-Travers, le 6 mai 1861.

A. L'EPLATTENIER, greffier.

#### VARIETE.

Les maladies des Princes régnants. La reine d'Angleterre souffre des côtes, on lui conseille

de les fortifier.

Le roi de Prusse souffre des reins (Rhin).

L'empereur d'Autriche a un malaise général dans l'intérieur, et un besoin pressant de se rendre sur le pot (Pô). L'empereur Napoléon a le mal de croissance.

Le roi de Naples a le mal du pays.
L'empereur de Russie a trop couru le cerf (le serf).
Il n'y a que le roi des Belges qui se porte bien parce

qu'il a une bonne constitution.

Les Princes d'Allemagne se portent tous mal, mais ils espèrent en la diète.

# Nouvelles du Jour.

- Le bourg de Glaris a déjà été complétement réduit en cendres en 1299 et en 1337. En 1477 un incendie en a également détruit la plus grande partie. De là les prescriptions sévères pour l'ex-tinction des feux, lorsque le fæhn vient à souf-

En 1763, la statistique porta la fortune totale du bourg à 3,560,000 fr.; — en 1781, à 4,760,000 fr.; — en 1809, à 4,876,000 fr.; — en 1832, à 6,507,500 fr.; — en 1842, à 9,208,300 fr.; — en 1860, à 20,163,400 fr.

La commission militaire de Glaris a décidé de suspendre pour cette année tout exercice mili-

Soixante enfants de la ville incendiée ont été répartis entre les familles charitables de Zurich et de Winterthur; le comité ne se décide que dans des cas extrêmes à séparer les enfants de leurs

Les ouvriers reçoivent du comité de secours une avance de 500 fr. pour se procurer des ou-

On attend à Glaris le corps des sapeurs zuricois qui seront occupés aux travaux de démolilition auxquels travaillent activement aujourd'hui 400 ouvriers.

La collecte faite dimanche dans les églises de la ville de Zurich a rendu 48,000 fr., somme qui atteindra le chiffre de 50,000 lorsqu'on comaitra le produit de la quête dans l'église catholique et dans l'église française.

L'association des cordonniers de Zurich a expédié 8 ballots de cuir et d'outils de la profession, pour une valeur de 400 fr. D'autres corps de métier se disposent à des envois de même na-

MM. Hurlimann et Cie, de Rapperschwyl, ont envoyé à Glaris, 10,000 fr. et 6 lits complets.

Les souscriptions de Winterthur s'élevaient vendredi dernier à 40,000 francs,

La collecte de Lucerne a produit 10,000 fr. et des quintaux d'effets.

Nous apprenons que la souscription de Couvet en faveur de Glaris, s'élevait jeudi 23 courant, à 1,640 fr., non compris les dons en marchandises et les hardes. A cette date toutes les listes n'étaient pas rentrées, là comme ailleurs, la charité et le patriotisme n'ont pas fait défaut, partout les collecteurs ont reçu un accueil sympathique, et bien souvent ils ont trouvé le cœur plus grand que la bourse.

FLEURIER. - IMP. ET LITH. MONTANDON FRERES.